

Publié sur le site internet de la commune le .....  
Le Maire  
Frédéric VALLOS

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2024-049

### Séance du 27 MAI 2024

#### Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 19  
En exercice : 19  
Présents : 16  
Qui ont pris part à la délibération : 18  
Date de la Convocation : 16/05/2024  
Convocation affichée et diffusée le : 16/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 mai, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

**PRESENTS** : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BRUYAS Séverine, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie- Claude, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles, Mme SOUZY Eva.

#### ABSENTE EXCUSEE

Mme BOURDELEAU Alexandra

#### POUVOIR

M. JACQUET Alain a donné pouvoir à VALLOS Frédéric  
M. GROSSAT Gilles a donné pouvoir à PERRAUD Sylvain

M. Daniel AKNIN a été nommé secrétaire de séance.

### Objet : Subventions

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipale sa délibération du 09 avril 2024 votant les subventions aux associations

Madame Eva Souzy, Conseillère municipale déléguée au monde associatif expose que depuis cette date la commune a reçu de nouvelles demandes de

- |   |               |
|---|---------------|
| - Associations Enfant Ukraine 01                  | Demande 250 € |
| - Association Elles Entreprennent en Val de Saone | Demande 250 € |
| - ASDCR pour le livre de Roussille                | Demande 250 € |
| - Association Formalienne d'Exploration           | Demande 250 € |

Le Conseil Municipal examine chaque demande individuellement et se prononce pour chacune d'elle

- Enfants Ukraine 01

A la majorité après discussion (moins abstention de Mme Bruyas qui souhaite une subvention plus importante) le Conseil Municipal vote une subvention de 250 € à Enfants Ukraine 01)

- Association Elles Entreprennent en Val de Saone

Madame Gauthier Will ne prend pas part aux discussions et ne vote pas.

- Le Conseil Municipal à l'unanimité vote une subvention de 250 € à l'Association Elles Entreprennent en Val de Saone.

- Association Formalienne d'Exploration  
Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité ne vote aucune subvention a déjà été accordée lors du vote du BP le 08 avril 2024

Envoyé en préfecture le 31/05/2024  
Reçu en préfecture le 31/05/2024  
Publié le  
ID : 001-210103479-20240527-2024049-DE


- ASDCR pour l'édition du livre consacré au massacre de Roussille  
Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité ne vote aucune subvention mais s'engage à acheter un certain nombre d'ouvrages pour les donner à des personnalités des ou structures validées collégialement avec l'association.

Le Conseil Municipal

- Monsieur le Maire de procéder au mandatement de ces sommes
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis SGC de Chatillon sur Chalaronne

Ainsi fait et délibéré  
le 27 mai 2024

Pour extrait conforme,  
Le Maire  
Frédéric VALLOS



The image shows the official seal of the Municipality of Saint-Didier-de-Foissac, France. The seal is circular and contains the text 'MAIRIE DE SAINT-DIDIER-DE-FOISSAC' and 'REPUBLIQUE FRANÇAISE'. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Frédéric Vallos'.

Le secrétaire de séance  
Daniel AKNIN



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Daniel AKNIN'. The signature is stylized and written over a large, light blue oval shape.